Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213502297-20260605-382026-DE

COMMUNE DE POCÉ-LES-BOIS

Département d'Ille-et-Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 JUIN 2026

Affaire n°38-2026

L'an deux mille vingt-six, **le cinq juin** à douze heures, le Conseil Municipal de la commune de POCÉ-LES-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Frédéric MARTIN, Maire.

Date de la convocation : le 29 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 8
Nombre de votants : 9

Étaient présent(e)s : M Frédéric MARTIN (Maire) – M Jean-François BORDAIS (1er Adjoint) – Mme Nadine BRARD (2ème Adjointe) - M Dominique RUBIN – M Thierry MONTENAT - Mme Aurélie HAILLOT - M Albéric JOHANET - M Baptiste DUVAL.

Étaient absent(e)s et représenté(e)s : Mme Nathalie TERRIEN (*pouvoir à Mme Aurélie HAILLOT*).

Étaient absent(e)s et non représenté(e)s : Mme Dorothée du PONTAVICE – M Raboana RANAIVO - Mme Ludivine THOMAS – Mme Julie STEFANELLI – Mme Maud EL KOUCH - M Dorian MASSON.

OBJET : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS POUR L'ÉLECTION DES SÉNATEURS D'ILLE-ET-VILAINE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

MM. Dominique RUBIN, Jean-François BORDAIS, Albéric JOHANET et Baptiste DUVAL.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) La liste déposée et enregistrée :

Composition de la liste :

- M MARTIN Frédéric
- Mme BRARD Nadine
- M BORDAIS Jean-François
- Mme HAILLOT Aurélie
- M RUBIN Dominique
- Mme THOMAS Ludivine

M le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du (ou des délégués) en vue des élections sénatoriales.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213502297-20260605-382026-DE

Le maire indique que doivent être élus trois délégués et trois suppléants.

***c) Élection des délégués* titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9

L'unique liste a obtenu : 9 voix
Le quotient applicable est : 9/3 = 3

La ***liste*** obtient : 9 voix /3 = 3, soit 3 sièges

Ainsi, 3 sièges ont été attribués.

M le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste unique : 3 sièges

d) Élection des délégués suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9

L'unique liste a obtenu : 9 voix
Le quotient applicable est : 9/3 = 3

La ***liste*** obtient : 9 voix/3 = 3, soit 3 sièges

Ainsi, 3 sièges ont été attribués.

M le maire proclame les résultats définitifs :

Liste unique : 3 sièges

Fait et délibéré à Pocé-les-Bois, le 05 juin 2026.

Pour extrait conforme et certifié exécutoire,

Le Maire,
Frédéric MARTIN

MAIRIE DE POCE-LES-BOIS
35 (Ille et Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
Nadine BRARD